

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Samedi 08 août 2015

Le huit août deux mille quinze les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

- Décidé d'accueillir et de former un apprenti à partir de la rentrée scolaire 2015 - 2016 pour une période de 2 ans, au service espaces verts ;
- Maintenu la prise en charge de 50% du coût par enfant du séjour en classe de neige des enfants du CM2 du groupe scolaire « Les Zocqs » de Grandfresnoy ;
- Fixé à 27€ (Maximum) le coût du colis et repas offerts aux anciens de la Commune en fin d'année ;
- Déterminé le nombre de prix et le montant des bons d'achats DELBARD attribués aux lauréats des concours maisons fleuries et décorées pour Noël ;
- Approuvé le rapport d'activité 2015 de l'association Léo Lagrange ;
- Approuvé les rapports du délégataire SAUR sur l'eau potable et assainit ;
- Accepté le partenariat avec le conseil départemental dans le cadre du « Pass permis citoyen ».
- Informé des nouveaux horaires de travail des ATSEM qui prendront et jours effet à compter du 1^{er} septembre 2015.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

